

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2017-2018

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

RAPPORT ANNUEL

2017-2018

TABLE DES MATIÈRES

Membre suprême, élite et sélect	1
Membre d'honneur	2
Membre gouverneur	3
Membre à vie	4-5
Membre associé	6-7
Membre émérite	8
Sommaire des donations versées par votre Fondation	9-11
Rapport du président de la Fondation	12-14
Rapport du président d'honneur	15-17
Rapport de l'auditeur indépendant	18-19
Résultats et évolution des actifs nets	20
Bilan	21
État des flux de trésorerie	22
Notes complémentaires	23-30
Conseil d'administration	31

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE SUPRÊME

Au 31 août 2018

Les deux donateurs suivants avaient versé 200 000 \$ et plus en date du 31 août 2018 :

- | | |
|--|-------------------|
| ➤ <i>Bénévoles hôpital et CHSLD d'Amos</i> | 462 160 \$ |
| ➤ <i>Opération Enfant-Soleil</i> | 235 896 \$ |

MEMBRE ÉLITE

Au 31 août 2018

Les 7 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 100 000 \$ et plus (moins de 200 000 \$) en date du 31 août 2018 :

- *Club Rotary d'Amos ;*
- *Dubé Rosaire*
- *Gonthier Gilbert ;*
- *Govig Bert ;*
- *Hydro-Québec :*
- *Mines Agnico Eagle ;*
- *Ville d'Amos.*

MEMBRE SÉLECT

Au 31 août 2018

Les 7 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 50 000 \$ et plus (moins de 100 000 \$) en date du 31 août 2018 :

- *Association des Loisirs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Caisse Desjardins d'Amos ;*
- *Club Lions d'Amos ;*
- *Deloitte ;*
- *Le personnel du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Les cadres du Centre de Santé et Services Sociaux Les Eskers de l'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – division Amos.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE D'HONNEUR

Au 31 août 2018

Les 38 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 20 000 \$ et plus (moins de 50 000 \$) en date du 31 août 2018 :

- *Adam Robert ;*
- *Banque Nationale du Canada ;*
- *Béton Fortin ;*
- *Blanchet Denis ;*
- *Centre du Camion d'Amos ;*
- *Cloutier Henriette et Thibault Réjean ;*
- *Club Lions Femmes d'Amos ;*
- *Club Lions International ;*
- *Club Optimiste d'Amos ;*
- *Club Richelieu d'Amos ;*
- *Club Richelieu Les Amossoises ;*
- *Construction Norascon ;*
- *Dupras Éric ;*
- *Famille Édouard Dufresne, Télédistribution Amos ;*
- *Famille H. Tétreault ;*
- *Fédération des Caisses Populaires Desjardins de l'Abitibi ;*
- *Festival du Camion de St-Félix ;*
- *Foire du Camionneur de Barraute ;*
- *Gaudet Pascale ;*
- *Gauthier André ;*
- *Germain Réal ;*
- *Guay Louise ;*
- *Hardy Thérèse et André ;*
- *Le personnel de la Ville d'Amos ;*
- *Les Industries Norbord – usines de La Sarre ;*
- *Les Mines Selbaie ;*
- *L'Ordre Loyal des Moose d'Amos ;*
- *Mine Géant Dormant ;*
- *M & M Nord-Ouest ;*
- *Mongrain Jocelyne et Hardy Jacques ;*
- *Municipalité Régionale de comté d'Abitibi ;*
- *Papiers forestiers Résolu – employé(e)s division Amos ;*
- *Raymond Chabot Grant Thornton ;*
- *Rivière Davy Association Coopérative de Travail ;*
- *Scierie Landrienne ;*
- *Sœurs des Sacrés-Cœurs ;*
- *Succession Léon Noël ;*
- *Xstrata Nickel – Mine Raglan.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE GOUVERNEUR

Au 31 août 2018

Les 58 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 10 000 \$ et plus (moins de 20 000 \$) en date du 31 août 2018 :

- *A. Bergeron & Fils ;*
- *Allard Nicole ;*
- *Association des retraités de l'enseignement d'Harricana ;*
- *Banque Laurentienne ;*
- *Banque Scotia ;*
- *Barbès Noël ;*
- *Bigué Ann ;*
- *Bigué Claude P. ;*
- *Blanchette Andrée et Philippe ;*
- *Boudreault Daniel ;*
- *Boyer Liette ;*
- *Brière Gérald ;*
- *Caron Gilles ;*
- *Centre d'Informatique Abitibi ;*
- *Charitel ;*
- *CIBC ;*
- *Cloutier Luc ;*
- *Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôtel-Dieu d'Amos ;*
- *Cormier Ghislain ;*
- *Desrosiers Construction ;*
- *Dessercom ;*
- *Dion Dorianne et François ;*
- *Dulac Michel ;*
- *Famille Ivanhoé Frigon ;*
- *Famille Victor Gravel et Rose-Anna Fortin ;*
- *Filles d'Isabelle d'Amos ;*
- *Garage Tardif ;*
- *Gareau Pontiac Buick ;*
- *Gariépy Jean-Marie ;*
- *Goldcorp – Éléonore ;*
- *Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James ;*
- *Harricana Métal ;*
- *La Turquoise et Intact Assurance ;*
- *Legault Gérard ;*
- *Legault Jean-Louis et Nicole ;*
- *Le personnel de la Commission Scolaire Harricana ;*
- *Les Boulangeries Norbec ;*
- *Les Chevaliers de Colomb de Rivière-Héva ;*
- *Les pharmacies Viens, Giner, Carignan ;*
- *Letendre Joseph-Adrien ;*
- *Location Lauzon Amos ;*
- *Magny Gérald ;*
- *Mamet Françoise ;*
- *Mine Louvicourt ;*
- *Municipalité Ste-Gertrude-Manneville ;*
- *Norkraft Quévillon ;*
- *Paul Adrien ;*
- *Roy Alexandre ;*
- *Simoneau Mario et Lise ;*
- *Société Aurifère Barrick ;*
- *Sœurs de l'Assomption ;*
- *Télébec ;*
- *Tembec, groupe produits forestiers Abitibi-Témiscamingue ;*
- *Trépanier Jean-Jacques et Laliberté Sylvie ;*
- *Trudel André et Denise ;*
- *Trudel Jacques ;*
- *Ville de Matagami ;*
- *Warren Paule.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE

Au 31 août 2018

Les 145 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 5 000 \$ et plus (moins de 10 000 \$) en date du 31 août 2018 :

- Amos Toyota ;
- Anctil Pierre-Yves ;
- Arcand Claude ;
- Arcand Robert ;
- Asselin Dollard ;
- Astral Média Radio / Bell ;
- Aubry Sylvain ;
- Auger Jean-Louis ;
- Autobus J.P. Bérubé ;
- Automobiles Carella ;
- Barbès Jean et Morin Lauréanne ;
- Barbès Yvette ;
- Baril Roland ;
- Bassiri Parviz ;
- Bastien, Lantagne, Richard & Associés ;
- Bélanger Michel et Touzin Nicole ;
- Bellemare Louis ;
- Bernier André-Guy ;
- Bérubé Marthe ;
- Bigué Claude et Dugal Marcelle ;
- Bilodeau Guy ;
- Blais A., Blais R., Martineau J., Massicotte G., Lemire F. ;
- Blanchet Donald ;
- Blanchette S.A.M.N. ;
- Bois André et Labrecque Line ;
- Bouchard Lacombe Perron ;
- Boutet Jean-Yves ;
- Boutique du Bureau Gyva ;
- Brière Yves ;
- Canadian Tire d'Amos ;
- Carignan Jean-Pierre ;
- Centre Financier aux Entreprises Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Cercle des Fermières du Christ-Roi ;
- Charest Louise ;
- Chiasson Alvarez ;
- Cobick Louise et Joe ;
- Conseil de la Première Nation Abitibiwinni ;
- Coop IGA Extra d'Amos ;
- Cormier Conrad ;
- Cormier Nathalie ;
- Côté Dorys ;
- Cyr Marie et Jean ;
- Dames Patronnesses ;
- Dansereau Guy ;
- Delisle Gisèle et Ouellet Isidore ;
- Drapeau Antony ;
- Drouin Henri, SR ;
- Dubois Alain ;
- Entrepreneur Électricien Danny Lamoureux ;
- Équipement Amos ;
- Famille Amédée Plante ;
- Famille Bigué ;
- Famille Claude Perron ;
- Famille Jean-Guy Racicot ;
- Famille Martial Boudreau ;
- Famille Maurice Gagnon ;
- Ford Canada ;
- Fortin Gobeil Diane ;
- François Gendron, député d'Abitibi-ouest ;
- Frigon Jacques ;
- Gagnon, Ayotte, Martineau, McGuire ;
- Gagnon Guy ;
- Gobeil Rémi ;
- Goodyear Canada ;
- Gosselin Cécile ;
- Goyette Jean-Claude ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE À VIE (suite)

Au 31 août 2018

- Grondin Michel A. ;
- Guay Hélène ;
- Hardy Donald ;
- Hardy René ;
- Hyundai Amos ;
- Imprimerie Harricana ;
- Lamontagne Serge ;
- Landry Lyse ;
- Laplante Lucie ;
- La Résidence La Cathédrale ;
- Larouche Rodrigue ;
- Lavallée Normand ;
- Lavoie Bertrand ;
- Lemire François ;
- Léo Tremblay ;
- Les Entrepreneurs Blanchet ;
- Les Entreprises Jean-Louis Dulac ;
- Les Jardins du Patrimoine ;
- Les Pompiers Volontaires d'Amos ;
- Lessard Germaine ;
- Letendre Micheline et Barrette Pierre ;
- Lévesque Lise ;
- Location A.B.D.M. ;
- Martel François ;
- Martial Jocelyne ;
- Martin Daniel ;
- Martineau René et Chabot Lucille ;
- Ménard Danielle et Leblanc Christian ;
- Michaud Michel ;
- Municipalité de Barraute ;
- Municipalité de La Motte ;
- Municipalité de St-Dominique du Rosaire ;
- Nadeau Réjean F. ;
- Norauto ;
- Œuvres Louis-Rhéaume ;
- Orizon Mobile ;
- Paradis Yves ;
- Pard Alain et Diane ;
- Pavage Sanimos ;
- Perron Jean ;
- Pichette Yves ;
- Plamondon Rollande ;
- Promutuel Boréale ;
- Proulx Gaston ;
- Provigo Distribution ;
- Provigo Place Centre-Ville ;
- Quirion Karen ;
- Rivest Denis ;
- Rivest Julie ;
- Robitaille Alain ;
- Robitaille Marc ;
- Roch Serge ;
- Rouillier Marcel ;
- Sadeghi-Nejad Houshang ;
- Safai-Naini Nasser ;
- Sauvageau Yolaine ;
- Savoie Liette ;
- Société d'Analyse Immobilière Abitibi ;
- Sœurs Grises de Nicolet ;
- Soma Auto ;
- Son et Lumière C.C.Y.M.E. ;
- St-Laurent Laurier ;
- St-Laurent Marie-Josée ;
- St-Laurent Yves ;
- Succession Colette Duchemin ;
- Succession Florence Hoechstetter ;
- Tardif Jean-François ;
- Tardif Thérèse et Georges ;
- Transport Hardy ;
- Trépanier Jean-Jacques ;
- Troupe Rire aux larmes ;
- Trudel-Neveu Pierrette ;
- Uni-Sélect ;
- Veilleux Jean-Paul ;
- Viens Christian et Giner Véronique ;
- Viens Jacques ;
- Vitrierie Pomerleau ;
- Voyages Plamondon ;
- Yvon Cossette Distributeur.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ

Au 31 août 2018

Les 99 donateurs(trices) suivant(e)s avaient versé chacun chacune 2 500 \$ et plus (moins de 5 000 \$) en date du 31 août 2018 :

- Ameublement Branchaud ;
- Arkys ;
- Audet Léandre ;
- Bard Céline ;
- Beauce Carnaval ;
- Bernard Denis ;
- Blais Gérard ;
- Blais & Langlois ;
- Boisvert Serge ;
- Bossé Charles ;
- Bouchard Mario ;
- Bouchard Nadine L. ;
- Brière Rénaud ;
- Brochu Monique ;
- Caisse Desjardins de l'Est de l'Abitibi ;
- Carignan Gilles ;
- Chevaliers de Colomb conseil 2218 d'Amos
- Coopérative de travail de Guyenne ;
- Cormier Marielle et Jacques ;
- Côté Lise ;
- Cree Nation of Nemaska ;
- Cree Nation of Wemindji ;
- Cregheur Paul ;
- Darby Daniel ;
- Dauphin Linda ;
- Deshaies ;
- Dion Jean ;
- Dubé Pascale ;
- Duchesne Jeanne d'Arc et Jos ;
- Duchesne Michel ;
- Dulac Clara B. ;
- Dulac Ghislaine ;
- Dulac Jean ;
- Environergie ;
- Falardeau Guy ;
- Famille Narcisse Paquin ;
- Fortier Alain ;
- Fortier Sylvain ;
- Geoffroy Matte Kelada Martineau & Associés ;
- Gilbert Michel ;
- Grenier Roger ;
- Groupe Sogitex ;
- Haïkal Joseph ;
- Hamamji Boutros Sami ;
- Industries Westburne ;
- Jacques Fortin Construction ;
- Jutras Michel ;
- Labrèche Gaston ;
- Lacroix Dominique et Ouellet Brigitte ;
- Laflamme Benoit ;
- Lajoie Maurice ;
- Langlois Marie et Bussière Germain ;
- Larouche Bureautique ;
- Lemieux Lévesque Jeannine ;
- Le personnel de Deloitte ;
- Le personnel de Vitrierie Mont-Laurier ;
- Les Clercs de Saint-Viateur du Canada ;
- Les Maisons Funéraires Blais ;
- Levasseur Ghislain ;
- Marenger Aline et Richard Florent ;
- Martineau Jacques ;
- Matériaux 3 plus 2 ;

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ASSOCIÉ (suite)

Au 31 août 2018

- *Mercier Laurent ;*
- *Messier Michel J. ;*
- *Millaire et Godbout ;*
- *Mines Richmont ;*
- *Municipalité de Berry ;*
- *Municipalité de Landrienne ;*
- *Municipalité de St-Félix de Dalquier ;*
- *Municipalité de St-Mathieu
d'Harricana ;*
- *Municipalité de Trécesson ;*
- *Nadeau Angers Éliane ;*
- *Noël Jacques ;*
- *Ouellet Jean-Yves ;*
- *Parents et amis de feu Jacques Hardy ;*
- *Parents et amis de feu les époux René et
Marie-Paule Massicotte ;*
- *Parents et amis de feu Thérèse Hardy ;*
- *Perreault Gaétan ;*
- *Pétrole J.M. Dupont ;*
- *Plante Alain ;*
- *Plomberie Germain Roy ;*
- *Rheault Diane ;*
- *Robitaille Isabelle et Beaulieu Claude ;*
- *Roy Pierre Olivier ;*
- *Royal Nickel ;*
- *Samuel - Thomassin Véronique ;*
- *Sigouin Diane ;*
- *Simard Paul D. ;*
- *Sylvain Édith ;*
- *Tessier Petitclerc ;*
- *The Canadian Orthopaedic Foundation ;*
- *Thériault Benoit ;*
- *Thibault Jean-Guy ;*
- *Transport MJR ;*
- *Tremblay Yves et Rachel ;*
- *Trudel Cécile ;*
- *Trudel Madeleine ;*
- *Trudel Robert ;*
- *Trudel Thérèse.*

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

MEMBRE ÉMÉRITE

Au 31 août 2018

Les 4 personnes suivantes furent nommées et reconnues par le conseil d'administration de votre Fondation pour souligner l'importance et la qualité des services rendus par celles-ci :

- Dansereau Guy ;
- Hardy Jacques ;
- Letendre Joseph-Adrien ;
- Tremblay Yves.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2018

	\$
Scanner	688 443
Table d'angiographie numérique	463 488
Nouvelle table d'angiographie numérique	450 000
Matériel ophtalmique	260 102
Moniteurs à signes vitaux	145 902
Lits avec commandes électriques	144 294
Scanner multibarrettes	141 295
Tomographe spectralis OCT	111 500
Appareil de biochimie	100 000
Contributions à un projet de rénovation	100 000
Autre équipements et mobilier	75 028
Équipement de laparoscopie	71 733
Colonoscope et gastrovidéoscope	69 076
Isolettes pour le transport de nouveaux nés et civière adaptée	65 072
Endoscopes	63 107
Moniteur fœtal	58 723
Électromyogramme	55 000
Échographe cardiaque	51 500
Système de « drill » pour orthopédie et maxillo-facial	40 000
Civières	39 865
Appareils pour APNÉ du sommeil	36 300
Laveur à ultrason	31 924
Table de réanimation néonatale	30 400
Lampe pour salle de chirurgie	30 000
Pulsoxymètres et capnomètres	30 000
Lits chauffant de réanimation néonatale	28 219
Dons versés à la Maison du Bouleau Blanc	26 906
Système vacuum pour la chirurgie	19 900
Bilirubinomètre	17 195
Écarteur Omni-Tract	17 182
Laryngoscope	15 671
Électrocardiogramme	15 585
Dons versés au Comité de Soutien à la pédiatrie – secteur Amos	15 477
Mobilier salon pour la famille	15 163
Vein viewer	14 873
Réaménagement pédiatrie, unité mère-enfants	14 500
À reporter	3 553 423

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.
SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)
 De ses débuts jusqu'au 31 août 2018

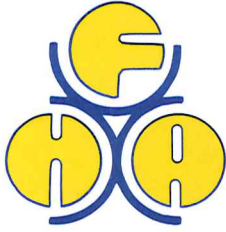
	\$
Solde reporté	3 553 423
Ventilateur portatif pour pédiatrie	14 322
Table de réanimation	13 000
Moniteur physiologique	12 482
Tables d'examen	11 985
Chaises berçantes et téléviseurs	11 551
Fauteuils roulants	10 421
Tables de chevet et tables de lits	10 600
Contributions aux activités de l'organisme CASH	10 000
Pompes athrombiques	10 000
Pompes à petit débit	9 600
Équipement d'oxygénation «vapo-therm»	9 517
Otoscopes et ophtalmoscopes	9 483
Biberons pour traitement de chimiothérapie	9 148
Système informatique	8 485
Lampe à photothérapie	8 085
Oxymètres de pouls	7 918
Pompes volumétriques	7 300
Bain Glenview	6 946
Moniteur cardiorespiratoire	6 802
Appareil à débit cardiaque	6 690
Fauteuils gériatrique	6 587
Tables de mobilisations	6 225
Tables et chaises de cuisine	5 656
Chaises à dialyse	5 601
Équipements en réadaptation cardio-respiratoire	5 505
Fauteuil pour traitement en oncologie	5 395
Générateur d'oxygène	5 380
Lève-patients	5 024
Fauteuils d'attente	4 927
Machine à glace	4 716
Équipements pour la salle au miroir	4 477
Appareil elliptique	4 397
Sérothèque	3 995
Pompes à perfusion	3 833
À reporter	3 819 476

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

SOMMAIRE DES DONATIONS VERSÉES PAR VOTRE FONDATION (SUITE)

De ses débuts jusqu'au 31 août 2018

	<u>\$</u>
Solde reporté	3 819 476
Cassettes pour scoliose et bilan axial	3 831
Service de collation en oncologie	3 722
Chariot de réanimation	3 680
Appareil respiratoire	3 303
Aménagements local anesthésie et centre de jour	3 271
Saturomètre	2 894
Repas en oncologie	663
Dons versés à l'Accueil d'Amos	659
Dons versés à d'autres organismes de charité	104
Total	3 841 603



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél.: (819) 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION

Chers membres de la Fondation,

C'est avec plaisir que je vous présente les informations suivantes au sujet de votre Fondation :

Les revenus de **dons** de la dernière année financière de votre Fondation totalisent près de **150 000 \$** et se répartissent ainsi :

- Près de **49 000 \$** nous furent remis à la suite de nos **relances annuelles** ;
- Près de **43 000 \$** proviennent des dons qui nous furent versés dans le cadre du Défi Maroc 2018 ;
- Près de **40 000 \$** correspondent à des **dons spécifiques** pour lesquels les conditions associées à ces dons furent réalisées au cours du dernier exercice ;
- Plus de **7 000 \$** proviennent de l'activité de financement **L'Auto-Santé** organisée par Trudel Automobile ;
- Près de **6 000 \$** proviennent de dons versés par les donateurs à titre de **don in memoriam** ;
- Près de **5 000 \$** proviennent de dons versés par les ex-patients.

Au sujet des **dons spécifiques**, il est important de retenir qu'en date du 31 août 2018, votre Fondation **disposait de plus de 578 000 \$ pour le financement d'équipement précis**. Pour chacun de ces dossiers, le conseil d'administration s'assurera que les projets qui en découleront correspondront, entre autres, à des priorités établies par les responsables de l'hôpital d'Amos et de l'absence d'un financement direct du gouvernement.

Il m'est aussi excessivement important de vous souligner que votre Fondation avait reçu énormément d'appui relativement au **projet de résonance magnétique fixe à l'hôpital d'Amos**. En fait, toujours en date du 31 août 2018, votre Fondation avait **encaissé un peu plus de 212 000 \$** en provenance de dons dédiés à cet équipement et avait reçu des **promesses** en ce même sens pour une valeur de **232 000 \$**. **Les administrateurs de votre Fondation et moi en sommes extrêmement fiers.**

La **Fondation Hospitalière d'Amos est très satisfaite des décisions prises le 13 décembre 2018 afin d'implanter un équipement de résonance magnétique fixe à l'hôpital d'Amos**, par le conseil d'administration du CISSS-AT de même que par Madame McCann, Ministre de la Santé et des Services sociaux à la suite des interventions de Madame Suzanne Blais, Députée Abitibi Ouest.

Soyez assurés que nous collaborerons financièrement visant l'implantation de l'équipement de résonance magnétique fixe à l'hôpital d'Amos dans la mesure où les coûts du projet excéderont les budgets alloués par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Notre objectif ne visera rien de moins qu'à **s'assurer que le nouvel équipement fixe permettra d'offrir à toute la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec les examens qui lui évitera à devoir se déplacer à l'extérieur de la région** et qui étaient impossible d'obtenir avec un équipement mobile.

Les **placements** de votre Fondation ont permis de **générer plus de 80 000 \$ en revenus** au cours de l'année terminée le 31 août dernier.

Durant l'année qui s'est terminée le 31 août 2018, **votre Fondation** a investi près de **40 000 \$** pour améliorer les soins de santé dans notre milieu.

Nos interventions effectuées à l'hôpital et au CHSLD d'Amos ont totalisé plus de **38 000 \$** et plus de **1 000 \$** fut remis à la Maison du Bouleau Blanc et au Comité soutien à la pédiatrie – secteur Amos.

Les sommes consacrées à l'hôpital et au CHSLD d'Amos se résument ainsi :

	\$
Vein Viewer	15 000
Autres équipements et aménagement local anesthésie	5 000
Appareil elliptique	4 000
Appareil respiratoire	3 000
Moniteurs à signes vitaux	3 000
Otoscopes et ophtalmoscopes	3 000
Fauteuils gériatriques	2 000
Fauteuils roulants	1 000
Repas en oncologie	1 000
Service de collation en oncologie	1 000

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que les objectifs de votre Fondation sont très précis, à savoir :

- Améliorer les soins à nos malades et à nos accidentés ;
- Éviter les transferts des malades et des accidentés à l'extérieur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention des médecins dans le secteur d'Amos-Région ;
- Favoriser la venue et la rétention du personnel hospitalier, ici à Amos ;
- Aider le développement de la traumatologie et d'autres spécialités locales.

En d'autres mots, votre Fondation souhaite s'impliquer en finançant des équipements pouvant améliorer les soins de santé et éviter les déplacements pour les recevoir. Nous tenons à investir en permettant ou en facilitant des acquisitions d'équipements qui ne pourraient l'être autrement. Nous voulons à tout prix éviter de nous suppléer aux responsabilités qui incombent au Ministère de la santé par le biais des impôts versés par la population et les entreprises.

Le conseil d'administration de votre Fondation prend toujours grand soin de surveiller et planifier l'usage des dons reçus afin de respecter ses obligations envers les autorités fiscales, tout en répondant le mieux possible aux demandes exprimées par les responsables de l'hôpital d'Amos.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont supporté financièrement la Fondation, et ce, particulièrement au cours de la dernière année. Votre appui est une source de motivation incroyable pour chacun des administrateurs et des bénévoles impliqués dans votre Fondation.

Les bénévoles qui s'impliquent dans votre Fondation méritent que l'on souligne l'importance et la qualité de leur travail au niveau des différentes tâches effectuées au cours de la dernière année. Le conseil d'administration et moi tenons à les encourager à continuer.

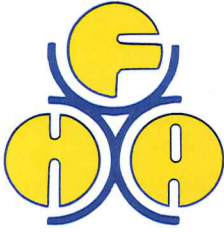
Je voudrais aussi remercier chaque membre du conseil d'administration de votre Fondation pour la cause qu'ils ont défendue avec vigueur tout au long de la dernière année. A ce chapitre, la dernière année fut éprouvante pour tous et leur a obligé à consacrer énormément de temps et d'énergie.

Je profite de l'occasion pour souligner l'apport inestimable de **Monsieur Michel Ratté** a titre de promoteur du **Défi Maroc 2018**. Cette activité de financement permet à votre Fondation de bénéficier de **l'implication de Mesdames Chantal Brunelle et Marie-Josée Tardif de même que Messieurs Guy Bilodeau, Donald Blanchet, Norbert Perron, Denis Rivest, Mario Rouillier**. Un gros merci à chacune de ces personnes, vous avez été et êtes encore une source de fierté et de motivation extraordinaire !

A tous les membres de la Fondation, soyez **très fiers** de la santé financière de votre Fondation et de ses **réalisations** !



Yves Roy
Président de la Fondation



Fondation hospitalière d'Amos Inc.

622, 4e Rue Ouest, C.P. 865, Amos (Québec) J9T 3X4
Tél.: (819) 732-3915

RAPPORT DU PRÉSIDENT D'HONNEUR

Chers membres de la Fondation,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous cette année afin de vous entretenir de plusieurs sujets d'intérêts et d'actualité.

- **Résonance magnétique**

Enfin, un **équipement de résonance magnétique fixe sera installé à l'hôpital d'Amos** au cours de la prochaine année. Nous sommes **très satisfaits** des décisions prises par le CISSS-AT et par, Madame McCann, Ministre de la Santé et Services sociaux en ce sens. L'implication de Madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi Ouest a certes permis à Madame McCann de bien comprendre la situation pour le mieux être de la population régionale.

Votre Fondation s'était intéressée à cet important dossier depuis le 10 janvier 2008. L'objectif visé à cette époque par cet intérêt visait à ce que les orthopédistes et les autres spécialistes disposent des équipements nécessaires pour leur permettre d'offrir les services en lien avec le centre de traumatologie pour lequel l'hôpital d'Amos a toujours eu la responsabilité régionale.

Par la suite, de nombreuses et interminables démarches et suivis ont eu lieu dans le seul but de justifier un équipement fixe et de le situer à Amos. Quelle déception l'an passé lorsque l'ex-ministre de la Santé a renversé la décision du conseil d'administration du CISSS-AT qui avait justifié sa décision sur une étude clinique et après avoir obtenu la concertation de toute la région.

Avec cette confirmation, nous nous attendons à ce que votre Fondation soit sollicitée pour participer financièrement aux équipements périphériques qui excéderont les budgets alloués pour ce projet, et ce, **afin que la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord du Québec puisse bénéficier d'exams qui autrement l'obligerait à se déplacer à l'extérieur de la région pour les obtenir.**

A ce sujet, votre Fondation souhaite financer l'équipement d'anesthésie qui permettra des services auprès de la clientèle nécessitant une sédation ou une anesthésie générale durant leur examen avec la résonance magnétique compte tenu que l'équipe d'anesthésistes œuvrant à Amos nous a confirmé leur collaboration à offrir ce service. En plus de la clientèle pédiatrique, nous devons par ailleurs penser aux patients souffrant de maladie mentale et à ceux ayant des mouvements incontrôlables tels que la chorée. Cet équipement pourrait nécessiter un investissement estimé à plus de 400 000 \$.

Il est important de remercier les nombreux donateurs de partout en région pour leur très grande générosité et la patience dont ils ont fait preuve à l'égard de ce projet. Leur appui a permis aux administrateurs de votre Fondation de conserver le moral et de trouver l'énergie nécessaire afin de multiplier les démarches pour s'assurer de la réalisation de ce dossier.

- **Défi Maroc 2018**

Vous entretenir de cette activité de financement proposée par Monsieur Michel Ratté est un incontournable, à titre de président d'honneur.

Nous sommes extrêmement fiers des résultats obtenus par cette activité qui a permis à votre Fondation de générer tout près de **65 000 \$**.

Ce résultat témoigne de la détermination et de la très grande générosité des participants qui se sont dévoués avec une énergie contagieuse ayant pour objectif ultime de vouloir améliorer les soins de santé dispensés sur notre territoire.

Je tiens à remercier très chaleureusement chacun de nos participants et à souligner l'implication de Monsieur Michel Ratté et en particulier :

Madame Chantal Brunelle

Madame Marie-Josée Tardif

Monsieur Guy Bilodeau

Monsieur Donald Blanchet

Monsieur Denis Rivest

Monsieur Norbert Perron

Monsieur Mario Rouillier

Votre participation fut pour les administrateurs de votre Fondation une source très importante de motivation justifiant leur implication.

- **L'Auto-Santé**

Quelle idée géniale que celle soumise par Monsieur Éric Trudel de Trudel Automobile !

Aider pour améliorer les soins de santé locaux tout en aidant l'environnement est un nouveau service disponible à Amos depuis 1 an déjà.

Merci et Bravo Éric pour les **8 500 \$** que ton activité a permis de générer au cours de sa 1^{ère} année d'existence.

- **Les Auxiliaires bénévoles de l'hôpital et du CHSLD d'Amos**

Il est très important de souligner l'implication de ces bénévoles qui nous soutiennent financièrement et qui **permettent également d'humaniser les soins de santé dispensés à l'hôpital et au CHSLD.**

Leur implication financière est possible grâce aux activités et services offerts à la Boutique qu'ils exploitent au rez-de-chaussée de l'hôpital et, depuis quelques années par la vente de pains et la vente de billets de tirage.

En date du 31 août 2018, ces bénévoles ont remis à votre Fondation **l'impressionnante somme de 462 160 \$.**

Devant de tels résultats, nous tenons à remercier bien sincèrement chacun de ces bénévoles qui permettent ainsi d'améliorer les soins de santé et d'hébergement et particulièrement pour **la qualité de leur accueil et leur présence auprès des usagers de l'hôpital et du CHSLD.**

En terminant, permettez-moi d'adresser mes remerciements les plus chaleureux à tous ceux et celles qui ont remis des dons à votre Fondation, et tout particulièrement à ceux et celles qui l'ont fait au cours de la dernière année.

Je tiens également à souligner et à remercier les bénévoles et les administrateurs qui se sont investis avec passion au sein de la Fondation Hospitalière d'Amos tout au long de la dernière année.

Bravo et Bonne santé !



Robert Adam, md
Président d'honneur

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation Hospitalière d'Amos Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

66, 1^{re} Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1T8

Téléphone : 819 732-3208
Télécopieur : 819 732-0908
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc., qui comprennent le bilan au 31 août 2018 et l'état des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient être apportés aux produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 août 2018 et 2017, de l'actif à court terme aux 31 août 2018 et 2017 et des actifs nets aux 1^{er} septembre 2017 et 2016 et aux 31 août 2018 et 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 août 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation sur l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hospitalière d'Amos Inc. au 31 août 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. 1

Amos
Le 28 janvier 2019

1 CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A113231

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Résultats et évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 août

	2018	2018	2018	2017
	Fonds permanent	Fonds libre	Fonds totaux	Fonds totaux
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Dons (notes 3 et 4)	149 425	-	149 425	132 362
Placements - Intérêts	-	80 948	80 948	71 018
	149 425	80 948	230 373	203 380
Charges				
Donations	-	39 564	39 564	78 600
Campagne de financement	-	11 115	11 115	17 170
Honoraires professionnels	-	3 074	3 074	6 493
Fournitures et déclaration annuelle	-	48	48	395
Télécommunications	-	473	473	236
Immobilisations à même les revenus	-	1 380	1 380	712
Intérêts et frais bancaires	-	40	40	185
	-	55 694	55 694	103 791
Excédent des produits sur les charges				
	149 425	25 254	174 679	99 589
Actifs nets au début				
	2 841 744	-	2 841 744	2 742 155
Transfert entre fonds (note 8)	25 254	(25 254)	-	-
Actifs nets à la fin				
	3 016 423	-	3 016 423	2 841 744

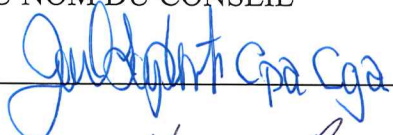
FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

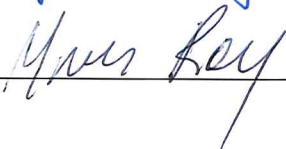
Bilan

Exercice clos le 31 août

	2018	2017
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 508	121
Intérêts courus à recevoir	38 971	35 867
Taxes à recevoir	1 140	442
Portion à court terme des placements à long terme (note 6)	520 227	1 012 187
	<u>561 846</u>	<u>1 048 617</u>
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	3 033 000	2 298 000
	<u>3 594 846</u>	<u>3 446 617</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Revenu reporté (notes 2 et 5)	578 423	504 873
ACTIFS NETS		
Fonds permanent et libre (notes 2 et 8)	3 016 423	2 841 744
	<u>3 594 846</u>	<u>3 346 617</u>

AU NOM DU CONSEIL


_____, administrateur


_____, administrateur

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercice clos le 31 août

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	174 679	99 589
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Intérêts courus à recevoir	(3 104)	(4 892)
Taxes à recevoir	(698)	590
Revenus reportés	73 550	76 276
	244 427	171 563
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des placements	(1 749 898)	(2 980 503)
Encaissement des placements	1 506 858	2 808 227
	(243 040)	(172 276)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	1 387	(713)
ENCAISSE AU DÉBUT	121	834
ENCAISSE À LA FIN	1 508	121

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est une fondation publique dont les principaux buts sont d'améliorer les soins de santé existants, de diminuer le nombre de déplacements vers les grands centres et de favoriser la venue et le maintien d'effectifs médicaux dans le secteur d'Amos. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que l'organisme possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constataion des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus.

Produits nets de placements

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements ainsi que les gains et pertes non matérialisés sur les placements évalués en juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Souscriptions à recevoir

Les promesses de dons sont comptabilisées sur base d'encaissement et les informations sur les souscriptions à recevoir sont fournies par voie de note seulement.

Dons spécifiques

Les dons spécifiques sont des sommes reçues de diverses sources pour lesquelles la Fondation s'est engagée à financer l'achat de différents équipements tels que désignés par les donateurs.

Revenu reporté

Le revenu reporté représente l'ensemble des dons spécifiques reçus mais dont l'utilisation aura lieu au cours des prochains exercices, soit au moment où la condition dont était assorti chacun desdits dons sera réalisée.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a. Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b. Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les dépôts à terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente d'obligations sont inclus dans les produits de placements de l'état des résultats.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des subventions à recevoir, des dépôts à terme et du compte à intérêts quotidien.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites comme charges courantes à l'état des résultats et évolution des actifs nets. A ce jour, les immobilisations corporelles acquises sont constituées d'équipements informatiques, de mobilier de bureau tandis que les immobilisations incorporelles acquises sont constituées de logiciels.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année pour supporter l'organisme au niveau de ses opérations administratives ainsi qu'à l'organisation d'activités diverses de financement et de reconnaissance. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Fonds permanent et Fonds libre

Le Fonds permanent augmente annuellement du montant correspondant au total des dons encaissés par la Fondation.

Le Fonds libre augmente annuellement des produits de placements annuels générés par le Fonds permanent et du résultat net de l'activité bénéfice et de reconnaissance, diminué des charges annuelles effectuées par la Fondation pour les donations, la campagne de financement, les immobilisations à même les revenus ainsi que pour couvrir les frais administratifs.

À chaque fin d'exercice, le solde du Fonds libre est renversé au Fonds permanent.

3. DONNS

	2018	2017
	\$	\$
Dons en espèces	109 371	54 808
Dons en nature	286	3 954
Dons spécifiques (note 4)	39 768	73 600
	149 425	132 362

4. DONNS SPÉCIFIQUES

	2018	2017
	\$	\$
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année	113 319	149 876
Dons spécifiques provenant du revenu reporté (note 5)	38 171	55 177
Dons spécifiques transférés au revenu reporté (note 5)	(111 722)	(131 453)
	39 768	73 600

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

5. REVENU REPORTÉ

	2018 \$	2017 \$
Solde au début	504 873	428 597
Dons spécifiques inclus dans le revenu reporté au début de l'année et pour lesquels les conditions d'utilisation furent réalisées au cours de l'exercice	(38 171)	(55 177)
Dons spécifiques encaissés au cours de l'année, lesquels doivent être ajoutés au revenu reporté puisque ces dons sont en attente de la réalisation de leurs conditions d'utilisation	111 722	131 453
Solde à la fin	578 423	504 873

6. PLACEMENTS

	2018 \$	2017 \$
Dépôts à terme (valeur nominale 3 553 000 \$ (3 309 247 \$ en 2017)), taux d'intérêt stipulé et effectif de 1,84 % à 3,48 % (1,2 % à 4,55 % en 2017), et échéance de 2019 à 2023 (de 2018 à 2022 en 2017) (valeur au marché de 3 598 110 \$ (3 348 827 \$ en 2017))	3 553 000	3 309 247
Compte à intérêt quotidien	227	940
	3 553 227	3 310 187
Moins : Portion échéant à court terme	520 227	1 012 187
	3 033 000	2 298 000

L'échéance des placements se répartit comme suit pour chacun des exercices suivants :

2019	\$ 520 227	2020	\$ 899 000	2021	\$ 748 000
2022	811 000	2023	575 000		

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque auquel est exposé l'excédent des produits par rapport aux charges de la Fondation et qui découle des fluctuations des taux d'intérêt et du degré de volatilité de ces taux. La Fondation n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte de ses obligations. La Fondation n'est pas exposée au risque de crédit pour les recevables inscrits dans son actif à court terme.

Actif financier

Valeur comptable des actifs financiers par catégories

Les actifs financiers de l'organisme composés de l'encaisse, des intérêts courus à recevoir et des placements, totalisant 3 593 706 \$ (3 346 175 \$ au 31 août 2017) ont tous été classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement.

8. TRANSFERT ENTRE FONDS

Au cours de l'exercice, la Fondation a procédé au transfert d'un montant de 25 254 \$ du Fonds libre au Fonds permanent. Depuis le début des opérations de la Fondation, voici les montants transférés entre le Fonds permanent et le Fonds libre :

	\$
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2018	(25 254)
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2017	32 773
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2016	117 273
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2015	89 865
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2014	243 439
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2013	99 920
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2012	27 443
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2011	146 730
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2010	163 746
Transfert de l'exercice terminé le 31 août 2009	126 028
Transfert des exercices terminés les 31 août 2007 et 2008	208 986
Plus : Fonds permanent à la fin de l'exercice	3 016 423
Montant total du Fonds permanent avant tout transfert	<u>4 247 372</u>

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

9. SOUSCRIPTION À RECEVOIR

Plusieurs donateurs et donatrices se sont engagés à verser des dons à la Fondation au cours des prochaines années. Ces engagements ne sont pas comptabilisés et totalisent environ 232 000 \$ à la fin de l'exercice (233 000 \$ en 2017).

10. GESTION DU CAPITAL

Exigences à respecter

Le financement des activités de l'organisme est constitué uniquement de dons du public et des revenus de placements. Les fonds disponibles sont répartis entre les divers programmes de l'organisme en fonction des priorités établies par le Conseil d'administration.

L'organisme gère son capital de façon à pouvoir fournir, principalement, son appui dans la dotation du secteur d'Amos en équipements médicaux.

Les fonds assortis de conditions temporelles quant à leur utilisation s'élevaient à 15 300 \$ en date des états financiers (15 300 \$ en 2017). L'organisme se conforme en tout temps aux exigences des donateurs quant à l'utilisation de ces fonds. L'organisme n'a aucune autre condition à respecter quant à l'utilisation des fonds.

Contingent des versements

Pour conserver son statut d'organisme de bienfaisance, la Fondation doit répondre à des exigences concernant ses dépenses annuelles (« contingent des versements ») en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le contingent des versements est un montant minimum calculé que la Fondation doit dépenser chaque année en faisant des dons à des donataires reconnus. Le défaut de se conformer aux exigences peut mener à la révocation de l'enregistrement de la Fondation.

Si pour une année quelconque, les dons versés à des donataires reconnus dépassent le montant prescrit, l'excédent peut être reporté sur une période pouvant aller jusqu'aux cinq prochains exercices ou sur l'exercice précédent. À l'inverse, si la Fondation verse moins de dons à des donataires reconnus que son contingent des versements pour l'année, elle peut se servir de ses dépenses excédentaires des cinq exercices précédents ou du prochain exercice pour compenser un montant manquant.

Au 31 août 2018, la Fondation avait un excédent de dépenses versées à des donataires reconnus par rapport à son contingent des versements de 352 085 \$ (419 543 \$ en 2017).

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 août 2018

11. ENGAGEMENT

La Fondation s'est engagée à remettre, à l'organisme Coalition pour l'acquisition de saines habitudes (CASH) inc. une somme de 5 000 \$ à titre de participation au financement de la tenue d'activités de sensibilisation auprès de la population, lesquelles sont dédiées aux saines habitudes à être tenue au cours de la prochaine année.

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC.

Conseil d'administration

Au 31 août 2018

Roy Yves	Président
Dion François	Premier vice-président
Roux Jodoin Sylvie	Deuxième vice-présidente
Tremblay Marie-Pier	Secrétaire
Laplante Joël	Trésorier
Fournier Danielle	Directrice
McGuire Jean	Directeur
Adam Robert	Administrateur
Caron Gilles	Administrateur
Higgins Michel	Administrateur
Lamoureux Danny	Administrateur
Lavallée Sylvain	Administrateur
Racicot Jean-Mathieu	Administrateur
Sayeur Pascal	Administrateur
Viens Christian	Administrateur